

5910  
18

Boveruelle (M<sup>me</sup> Tré)

Namur

"Tête d'Enfant" (bronze)  
par J. Dillens.

22 mars 1932.

C.

Mesdemoiselles,

Nous avons reçu votre carte du 21 mars courant, et sommes au regret de vous dire que nous ne pouvons pas vous indiquer une personne qui serait désireuse d'acheter le bronze dont il s'agit.

Vous nous avez écrit que le modèle représente la fille du peintre Herbo; peut-être un membre de la famille Herbo, que vous connaissez sans doute, pourrait-il s'intéresser à cette pièce qui aurait, pour elle, une valeur de souvenir.

Veillez agréer, Mesdemoiselles, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en Chef,

Mesdemoiselles Eoverouille,  
17, rue Grandgagnage,  
NAMUR.

-----

21. 3. 32 (date porte)

MESDEMOISELLES BOVEROULLE

présentent leurs sentiments  
distingués à Monsieur  
le Conservateur, et elles  
se permettent en lui

Quant à Paris ses  
connaissances personnelles  
aux gens artistiques il ne  
craint pas ~~arriver~~ ~~à~~ ~~Paris~~  
le bronze ou l'illuminé  
Dont il a eu la photographie,  
et Dont elles le remercient  
D'avoir bien voulu le  
leur renvoyer.

17 mars 1932.

Mesdemoiselles,

Comme suite à la demande faite par votre carte datée du 6 mars courant, j'ai l'honneur de vous faire savoir que la photographie dont il s'agit vous a été renvoyée en même temps que ma lettre du 9 mars.

Veillez agréer, Mesdemoiselles, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Conservateur en Chef,

L v P

Mesdemoiselles Boveroulle,  
17, rue Grandgagnage,

N A M U R.

-----

Repondre  
que je l'ai renvoyé  
à Mme B.

MESDEMOISELLES BOVEROULLE

faisant leur Serrement  
d'obéissance à Monsieur  
le Conservateur de

Monsieur Royer et elles  
le priment au lieu  
d'indiquer leur fonction  
envoyez la photographie  
à S. Clément au diocèse

Yverdon & Suisse.

9 mars 1932.

*renvoyé photographie.*

I annexe.

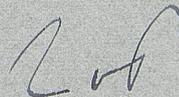
Madame,

J'ai bien reçu votre lettre et vous renvoie, en même temps que la présente, la photographie que vous avez bien voulu nous adresser.

Il n'est pas d'usage que notre Administration paie les frais de l'exécution des photographies qui nous sont soumises par des personnes désireuses de nous offrir en vente des oeuvres. Si nous leur demandons ces photographies en communication, c'est afin de pouvoir examiner si ces oeuvres sont susceptibles d'intéresser nos collections en vue d'un achat éventuel. C'est surtout pour éviter à ces personnes les frais qui pourraient leur être occasionnés par l'envoi des oeuvres mêmes. En effet, il n'est pas possible de se faire une opinion sans qu'on ait vu ou les oeuvres ou tout au moins les photographies.

Nous vous remercions, Madame, de l'amabilité que vous avez eue de nous soumettre votre proposition, et vous prions d'agréer, notre considération distinguées.

Le Conservateur en Chef,



A Madame Veuve Boveruelle,  
27, rue Grandgagnage,

N A M U R.  
-----

MINISTÈRE  
DES  
SCIENCES ET DES ARTS

DIRECTION GENERALE  
DES  
BEAUX-ARTS, DES LETTRES  
ET DES  
BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES

DIRECTION

Section

N° 2298..C/16

N. B. - Prière de rappeler dans la réponse la date  
et le numéro de la dépêche,  
ainsi que l'indication de l'administration.

Bruxelles, le ..... 26 février ..... 1932.  
52, Boulevard du Régent.

Monsieur le Conservateur en Chef,

I ANNEXE

J'ai l'honneur de vous transmettre, en vous priant de bien vouloir y réserver la suite qu'elle comporte, la lettre ci-jointe de Mme Boveruelle, 17, rue Grandgagnage, à Namur, qui avait offert en vente un bronze au musée.

Votre lettre du 11 février courant, avait trait à cette affaire.

Pour le Ministre:

Le Directeur Général,



à Monsieur le Conservateur en Chef  
des Musées royaux des Beaux-Arts,  
Bruxelles.

A Monsieur le Ministre des Sciences  
et des Arts

School of Arts  
Beaux-Arts  
Bijoux  
Bijoux  
Bijoux

23 FEB. 1932

Johannes

Monsieur le Ministre

den 23/11/19

Il s'agit d'une succédanée  
par laquelle le Conservateur des  
Musées ne faisait savoir que le  
mouillage de la toile d'un grand  
tableau, était une pièce de  
musée. Il demandait au  
Ministre des Sciences et des Arts  
une photographie, et espérait recevoir  
une réponse plus satisfaisante que  
celle que vous avez bien voulu me

den 23/11/19  
le 23/11/19

Faire l'annuaire pour la Lotte au 18 courant  
Lettre n. 22930/14 (direction générale  
des Baux Puits. Si rien ne finit  
à l'échelle par. l'annuaire le  
ministre, acquiesce, cette année venant  
je n'en fais pas, mais faire l'annuaire  
un fait de photographie (Hoffmann)  
et donner des ordres pour que cette  
photographie, ne soit retournée.  
Rien ne finit, l'annuaire  
le ministre, mes sentiments  
respectueux. M. Boverelle  
Hannover 20/10/14 M. Grandgagnage

Vendredi, 28 février

N° 10 Grandjagerage,

Monsieur le Directeur.

J'ai été informé par le  
Monsieur des Arts, un de ceux que l'on  
me comptait pas et cela, l'œuvre  
de Billens, j'ai été un peu  
surpris en la chose car vous  
semblez dire que c'était une  
œuvre de l'œuvre, comme à votre  
Demande j'ai dû faire un frais  
pour une œuvre une  
photographie convenable de cette  
œuvre se compte sur votre

obligé comme je me suis vu en Bureau  
ou me dédommager; me ces frais,  
je puis procéder la suite au  
photographe; je vous demande  
aussi de me envoyer  
l'emplâtre qui me sera  
utile.

Recevez je vous prie Monsieur  
le Duc de mes sentiments  
distingués.

A Boverolle

II février 1932.

Monsieur le Ministre,

C.

Comme suite à votre lettre du 8 janvier dernier, n° 22.980/16, Administration des Beaux-Arts, des Lettres et des Bibliothèques Publiques j'ai l'honneur de vous faire savoir que je me suis mis en rapport avec Mme Vve Beveruelle, 17, rue Grandgagnage, à Namur, à l'effet d'obtenir des indications complémentaires au sujet du bronze qu'elle offre en vent

Il résulte de la réponse et de la photographie qu'elle m'a fait parvenir qu'il s'agit, en effet, d'un moulage d'une tête d'enfant, exécuté après décès. Nous ne faisons pas l'acquisition de pièces de l'espèce pour nos collections. En conséquence, j'estime qu'il n'y a pas lieu d'inviter Mme Vve Beveruelle à soumettre ce bronze à la Commission d'art moderne.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Conservateur en Chef,

Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts,  
10, rue de la Loi,

Bruxelles.  
\*\*\*\*\*

Amund, 1 février 1932  
17 rue Grandgagnage.

Monsieur le Conservateur en Chef  
des Musées Royaux des Beaux Arts  
Bruxelles.

Monsieur

Monsieur,

Comme suite à la lettre que j'ai eu  
l'honneur d'adresser à Monsieur le Ministre  
des Sciences et des Arts et que le Ministre  
d'Etat le Comte Carton de Wiart a bien  
voulu lui transmettre; en réponse à votre  
Demande par une lettre datée du 14 Janvier,  
Je vous envoie, ce jour, comme photographie,  
la photographie du moule en bronze  
d'une tête d'enfant (fille au peintre Leeb)  
modèle par Julien Billeus.

Cette photographie vous parvient avec copie  
de la relation ad cette œuvre récemment  
trouvée et déposée au musée des Beaux Arts.

Je compte sur l'obligeance de  
Monsieur le Ministre pour acquiescer cette

accord, sans laquelle je vous prie de  
me faire une offre, avec vos connaissances  
artistiques le Chose vous sera facile.

Comme j'ai eu l'honneur de  
s'occuper de Monsieur le Ministre,  
notre situation, suite des regards, car  
me sont de moi mes sœurs  
filles d'artiste, qui comme architecte  
provinciale a différents lieux est pendant  
plus de soixante dans la province, et  
venant et après se voit nous ne  
possédons d'aucune pension.

Tout notre l'honneur en relief avec  
mes sœurs adresser à un photographe  
de Valenciennes et après examen de votre part et  
nous seroit agréable d'avoir l'assurance  
en retour; le prix à 0.24 sur 0.25 1/2

On vous remercie à l'avance de  
votre bienveillance envers à ce sujet  
Je vous prie, Monsieur, mes  
salutaires distingués.

A. Boreau

Monsieur,

Au reçu de votre aimable lettre du 14  
Courant nous avons donné le Siefel  
& photographier, depuis le photographe  
nous promet l'épreuve de feu  
en feu; dis que nous l'avons  
nous nous ferons un plaisir de  
vous l'envoyer.

Recevez je vous prie, Monsieur,  
nos sentiments distingués.

A. elles Boverville  
Genève, 29. 1. 32

Nom  
et adresse de  
l'expéditeur

Naam  
en adres van  
den afzender

M. J. G. Grandgagnage

CARTE POSTALE



POSTKAART



Monsieur le Conservateur  
en Chef  
des Musées Royaux de  
Beaux Arts  
rue au Musée  
Bruxelles

14 janvier 1932.

*C* *ms*  
Madame,

Comme suite à la lettre que vous avez adressée à M. le Ministre des Sciences et des Arts, relativement à une sculpture en bronze, "Tête d'Enfant" que vous offrez en vente, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir me faire parvenir une photographie de cette oeuvre. Veuillez également m'indiquer le prix que vous en demandez.

Agréez, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Conservateur en Chef,

*LP*

A Madame Vve Boveruelle,  
17, rue Grangnage,  
NAMUR.

MINISTÈRE  
DES  
SCIENCES ET DES ARTS

DIRECTION GÉNÉRALE  
DES  
BEAUX-ARTS, DES LETTRES  
ET DES  
BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

DIRECTION

° Section

N° 22980/I6.

N. B. - Prière de rappeler dans la réponse, la date  
et le numéro de la dépêche,  
ainsi que l'indication de l'administration.

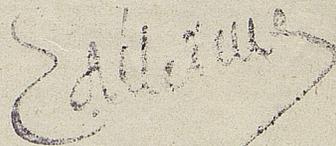
I annexe.

Monsieur le Conservateur en Chef,

J'ai l'honneur de vous transmettre en communi-  
cation la lettre ci-jointe de Mme. Vve. Boveruelle,  
17, Rue du Grandgagnage, à Namur. Je vous prie de  
me faire savoir si vous estimez qu'il y a lieu d'auto-  
riser Mme. Boveruelle à soumettre à la Commission d'art  
moderne l'œuvre de Julien Dillens dont elle voudrait  
se défaire.

Pour le Ministre:

Le Directeur Général:



A Monsieur L. Van Puyvelde,

Conservateur en Chef des Musées Royaux des Beaux-Arts,

9, Rue du Musée,

Bruxelles.

Namur, le 15 Décembre 1931  
17, Grandgagnage

A Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts  
à Bruxelles.

Excusez-moi de vous écrire, mais je me permets de compter sur votre bonne obligeance pour réserver bon accueil à ma lettre.

Je possède une oeuvre d'art d'un de nos plus grands statuaires; le moulage en bronzé d'une tête d'enfant, fille du peintre Herbo, moulée après décès par Julien Dillens.

Malgré toute la valeur artistique de cette pièce vraiment unique, et que j'aurais aimée, si ce n'était les difficultés actuelles des temps à laisser à nos musées, il me serait agréable en ce moment de la liquider.

Sur le conseil bienveillant de Monsieur le Comte Carton de Wiart, je me permets, Monsieur le Ministre de vous signaler mon intention et de vous prier de bien vouloir acheter pour un de nos Musées cette pièce qui mérite de figurer là où elle pourra perpéuer le souvenir et le talent de J. Dillens.

En m'adressant au Ministre des Arts, je le fais en fille d'artiste, car mon regretté père, membre de la Commission Royale des Monuments a été 40 ans au service de la province de Namur, il fut un fonctionnaire d'élite et avant 1914 ces fonctionnaires ne laissaient à leur veuve et à leurs enfants aucune pension.

En vous remerciant à l'avance de ce que vous voudrez bien faire pour moi, je vous présente Monsieur le Ministre, l'hommage de mes sentiments distingués.

(s) Boveruelle M. (Mme)

A Monsieur le Ministre  
des Sciences et des Arts  
Bruxelles.